

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 15

Absents : 11

- dont suppléés : 1

- dont représentés : 8

Votants : 24

- dont « pour » : 24

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-deux septembre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal (*arrivée à la question n°11*), MM. BOUGUYON Yvan, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques FORTOUL Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, SIGNORET Jean-Christophe (*arrivé à la question n°6*), TRON Jean-Michel et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, Mme BANCILLON BOE Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, M. ISOARD Bernard suppléé par M. SIGNORET Jean-Christophe, M. REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2021/128

OBJET : SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE SERRE-PONCON (SMADESEP) – REMPLACEMENT DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT POUR SIEGER AU COMITE SYNDICAL.

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5721-2 ;

VU les statuts du SMADESEP et notamment son article 5 portant composition du Comité Syndical définie comme suit :

- CCVUSP : 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants,
- CCSP : 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants,
- Communauté de Communes de Serre-Ponçon - Val d'Avance : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant,
- Département des Alpes de Haute-Provence : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants,
- Département des Hautes-Alpes : 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants,

VU les délibérations n°2020/63 du 21/07/2020 et n°2020/119 du 30/07/2020 du Conseil de Communauté de la CCVUSP portant désignation des délégués au Comité Syndical du SMADESEP ;

CONSIDERANT que Mme Elisabeth JACQUES et M. Jean-Michel TRON, délégués titulaires de la CCVUSP, ont été désignés par délibération n°I-SAJ-9 du Conseil Départemental 04 du 22/07/2021 pour siéger en qualité de représentants titulaires du département ;

CONSIDERANT que par courriers du 1^{er} septembre 2021, Mme Elisabeth JACQUES et M. Jean-Michel TRON ont adressé leur lettre de démission de leur mandat de délégué titulaire communautaire auprès du SMADESEP ;

CONSIDERANT qu'il convient donc de pourvoir à leur remplacement en désignant deux nouveaux délégués titulaires ;

VU les candidatures de **Mme Sophie VAGINAY RICOURT et M. Daniel MILLION ROUSSEAU.**

Après un vote décidé à main levée à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** Mme Sophie VAGINAY RICOURT et M. Daniel MILLION-ROUSSEAU, délégués titulaires.

Considérant que **M. Daniel MILLION-ROUSSEAU** siège déjà au sein du Comité Syndical du SMADESEP en qualité de membre suppléant et qu'il convient donc de procéder à son remplacement ;

VU la candidature de **Mme Hélène GARCIER RICHAUD,**

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** Mme Hélène **GARCIER RICHAUD** déléguée suppléante.
- **RAPPELLE** la liste des représentants de la CCVUSP au sein du Comité Syndical du SMADESEP arrêtée comme suit :

Titulaires

- Mme Sophie **VAGINAY RICOURT**
- M. Daniel **MILLION-ROUSSEAU**
- M. Arnaud **GASTON**
- M. Manuel **SICELLO**

Suppléants

- M. Frédéric **REYNAUD**
 - M. Jacques **FORTOUL**
 - Mme Hélène **GARCIER RICHAUD**
 - M. Denis **CAPEL**
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie **VAGINAY RICOURT**.

